

**EXTRAIT DU REGISTRE DES DÉLIBÉRATIONS
DU CONSEIL COMMUNAUTAIRE
Séance du 26 mars 2024**

DELIBERATION N° 2024/43

**APPROBATION DU PROJET LEADER « FABRICATION ET INSTALLATION DES
TOTEMS D'ENTREE DE TERRITOIRE ET DES COMMUNES DE LA CCVUSP »
ET DEMANDES DE SUBVENTIONS**

Date de convocation : 20 mars 2024

L'an deux mille vingt-quatre, le vingt-six mars à dix-sept heures, les membres du Conseil de la **Communauté de Communes « Vallée de l'Ubaye Serre-Ponçon »** se sont réunis dans la salle de réunions de la maison de la vallée sous la présidence de Mme Elisabeth JACQUES, Présidente.

Nombre de conseillers :

En exercice : 26

Présents : 15

Absent(s) : 11

- dont suppléé(s) : 0

- dont représenté(s) : 8

Résultat du vote :

Votants : 23

- dont « pour » : 23

- dont « contre » : 0

- dont « abstentions » : 0

PRESENTS :

Mmes **GARCIER** Clarisse (*quitte la séance avant le vote de la question n°17*), **GARCIER-RICHAUD** Hélène, **JACQUES** Elisabeth, **OKROGLIC** Dominique, **PIGNATEL** Agnès, **REYNAUD** Sandra et **VAGINAY RICOURT** Sophie.

MM. **BOUGUYON** Yvan (*quitte la séance pendant le débat et le vote de la question n°23*), **CAPEL** Denis, **FORTOUL** Jacques, **GASTON** Arnaud, **ISOARD** Bernard, **MILLION-ROUSSEAU** Daniel, **OLIVERO** Albert (*quitte la séance avant le vote de la question n°17*), **ORTUNO** Miguel, **PELLOUX** Jacques et **TRON** Jean-Michel.

ABSENTS EXCUSES :

Mmes **ALLEMANDI** Florence, **BANCILLON BOË** Fabienne (*pouvoir à VAGINAY RICOURT Sophie*), **BARDIN** Régine (*pouvoir à OKROGLIC Dominique*), **DONNEAUD** Chantal (*pouvoir à GARCIER-RICHAUD Hélène*), **MATTERA** Wendy (*pouvoir à REYNAUD Sandra*) et **OCCELLI** Chloé (*pouvoir à FORTOUL Jacques*).

MM. **BARNEAUD** Christophe (*pouvoir à BOUGUYON Yvan*), **FRANQUEBALME** Jean-Pierre (*pouvoir à CAPEL Denis*) et **REYNAUD** Frédéric (*pouvoir à TRON Jean-Michel*).

SECRÉTAIRE DE SÉANCE : Mme REYNAUD Sandra

C.C.V.U.S.P. - Séance du 26 mars 2024

Ordre n°24

Délibération n°2024/43

Classification ACTES : 7.5 Subventions

OBJET : APPROBATION DU PROJET LEADER « FABRICATION ET INSTALLATION DES TOTEMS D'ENTREE DE TERRITOIRE ET DES COMMUNES DE LA CCVUSP » ET DEMANDES DE SUBVENTIONS

Le Conseil de Communauté,

VU le Code Général des Collectivités Territoriales ;

CONSIDERANT que le Schéma touristique de 2018 met en lumière toute l'importance stratégique de mener une réflexion sur une signalétique dédiée à la mise en valeur du territoire ;

CONSIDERANT que dans cette perspective, la Communauté de communes Vallée de l'Ubaye Serre-Ponçon (CCVUSP) a lancé un appel d'offres en 2019 pour se faire accompagner dans la rédaction d'une charte de signalétique ;

CONSIDERANT que cette charte de signalétique, en cours de finalisation, met en exergue un enjeu majeur pour la Vallée, à savoir *faire territoire* en se dotant de signalétiques spécifiques, communes à toute la vallée ;

CONSIDERANT que la fabrication et l'installation de ces panneaux dénommés « totems d'entrées » sont estimées à 216 500 € HT, pour 8 totems de Vallée et 26 totems de communes ;

CONSIDERANT que l'appel à projets LEADER du GAL « Pays S.U.D » via la fiche-action 5 « Développer l'attractivité et la lisibilité du territoire » permettrait de cofinancer cette fabrication et installation des panneaux de signalétique ;

VU l'avis favorable de la Commission Attractivité du Territoire réunie le 19 mars 2024, relatif à la fiche projet présentée en séance ;

Sur proposition d'Agnès PIGNATEL, vice-présidente en charge de l'attractivité du territoire,

Après délibéré, à l'unanimité des membres présents et représentés,

- **APPROUVE** le projet « Fabrication et installation des totems d'entrée de territoire et des communes de la CCVUSP » ;
- **APPROUVE** le plan de financement prévisionnel de cette opération qui, compte tenu des subventions sollicitées, pourrait s'établir comme suit :

DEPENSES - Investissement	Montant HT
<i>Installation de signalétiques « totems »</i>	
Achat mobilier panneau entrée de vallée au nombre de 8 et installation sur site	54 000 €
Achat mobilier entrée de commune, 2 par commune et installation sur site	162 500 €
TOTAL PROJET	216 500 €
RECETTES - Investissement	
Financeurs	Montant
Autofinancement CCVUSP (20%)	43 300 €
LEADER- FEADER	96 000 €
Région (CPN Leader)	64 000 €
Financements en cours de sollicitation	13 200 €
TOTAL	216 500 €

La présente délibération pourra faire l'objet d'un recours contentieux pour excès de pouvoir dans un délai de deux mois devant le tribunal administratif de Marseille 31, rue Jean-François LECA - 13002 MARSEILLE à compter de sa publication et de sa notification au Représentant de l'État dans le département. Le Tribunal Administratif de Marseille peut également être saisi de manière dématérialisée via l'application « Télérecours Citoyens » accessible depuis le site internet www.telerecours.fr.

C.C.V.U.S.P. - Séance du 26 mars 2024

Ordre n°24

Délibération n°2024/43

Classification ACTES : 7.5 Subventions

- **AUTORISE** la réalisation du projet en l'absence éventuelle du cofinancement départemental, ce qui porterait l'autofinancement de la CCVUSP à 56 500 € ;
- **AUTORISE** la Présidente à solliciter les subventions publiques en vue de financer le projet
- **AUTORISE** la Présidente à engager les actions prévues et signer tout document y afférent.

Ainsi fait et délibéré en séance les jour, mois et an que ci-dessus.

Pour extrait certifié conforme,

La Présidente,
Mme Elisabeth JACQUES.

